

EXPLICATIONS

1 FORMATION

En suivant une formation, vous avez de bonnes chances de trouver un travail. Il existe deux modèles classiques de formation :

1. La formation par alternance :

la formation a lieu dans une entreprise et dans une école professionnelle. En Allemagne, quelques 330 métiers peuvent s'apprendre en apprentissage. La formation peut durer entre 2-3 et 5 ans. Vous recevez de l'argent tous les mois de votre entreprise d'apprentissage.

2. La formation Scolaire :

vous pouvez apprendre un métier dans une école professionnelle. Vous y étudiez à temps plein. Certaines écoles donnent également la possibilité d'étudier à temps partiel. Certains métiers ne peuvent être appris que dans ces écoles.

2 TRAVAIL

Vous souhaitez gagner de l'argent et cherchez du travail. Dans le système allemand, il est important de posséder une qualification reconnue. Cela peut être une formation ou des études par exemple. Cela augmente vos chances de trouver un travail fixe. Vous pouvez aussi travailler sans avoir suivi de formation ou d'études. Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter Agence pour l'emploi et le Service public de l'emploi de Hanovre.

3 DOCUMENT DE SÉJOUR

Les documents de séjour spécifient votre statut de résident. C'est une autorisation grâce à laquelle les réfugiés peuvent vivre en Allemagne. Veuillez demander au service de l'immigration si vous pouvez travailler ou suivre une formation avec votre statut de résident. Vous pouvez demander à la structure compétente, Agence pour l'emploi par exemple.

4 Preuve d'arrivée pour les demandeurs d'asile

Chaque réfugié reçoit ce document après l'arrivée dans le centre d'accueil, tant qu'il n'a pas déposé de demande d'asile.

5 Autorisation provisoire de séjour

Tous ceux qui déposent une demande d'asile auprès de l'Office fédéral pour la migration et les réfugiés (BAMF) reçoivent ce document. Le document est valable jusqu'à ce que la demande soit acceptée ou refusée.

6 Suspension provisoire de renvoi

La suspension provisoire de renvoi s'adresse aux personnes sans autorisation de séjour.

7 Autorisation de séjour

L'autorisation de séjour donne le droit à un réfugié de rester un certain temps en Allemagne. Elle donne l'autorisation de travailler et peut être reconduite tant que les conditions préalables sont remplies. Les détenteurs d'une autorisation de séjour peuvent recevoir l'aide à la recherche d'emploi et de l'argent pour vivre et se loger de la part du Centre pour l'Emploi de la région de Hanovre.

8 AGENCE POUR L'EMPLOI DE HANOVRE

Vous possédez actuellement l'un des documents de séjour suivant : **une preuve d'arrivée pour demandeur d'asile, une autorisation provisoire de séjour ou une suspension provisoire de renvoi.** Agence pour l'emploi de Hanovre pourra vous donner des informations et des conseils concernant la formation, l'emploi et les études. Vous y recevrez également de l'aide quant à l'insertion dans l'emploi ou dans la formation. Agence pour l'emploi de Hanovre comprend différents services. Le Centre d'orientation professionnelle (BIZ) est un de ces services :

BIZ
Brühlstraße 4 (Entrée Escherstraße 17)
30169 Hanovre

Ouvert du lundi au mercredi de 08h00 à 16h00
Ouvert le jeudi de 08h00 à 18h00
Ouvert le vendredi de 08h00 à 12h30
Vous pouvez y recevoir des informations sur des métiers, utiliser un ordinateur, faire des impressions ou scanner

des documents pour votre candidature. Ce service est gratuit.

9 SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI DE LA RÉGION DE HANOVRE

Vous êtes actuellement détenteur d'une **autorisation de séjour**. Vous avez besoin d'une aide financière pour vivre et vous loger. Vous devez en faire la demande. Si le centre pour l'Emploi valide votre demande, vous y serez cliente ou client. Service public de l'emploi de la région de Hanovre vous donne également des informations et des conseils sur la formation, l'emploi et les études. Service public de l'emploi vous aide également pour votre insertion dans l'emploi ou dans la formation.

10 ÉCOLE SUPÉRIEURE / UNIVERSITÉ

Il existe de nombreuses sortes d'écoles supérieures et d'universités en Allemagne. Quelques-unes se spécialisent dans certains cursus, certaines sont orientées vers la pratique, d'autres offrent de nombreux cursus différents. Certaines qualifications sont importantes pour suivre des études. Toutes les écoles supérieures et les universités proposent un service de conseil pour l'orientation. Vous pouvez y trouver des informations sur les cursus et les conditions nécessaires pour les intégrer.

11 LIENS

Formation et emploi

www.jobboerse.arbeitsagentur.de
www.hwk-hannover.de/lehrstellenboerse
www.ihk-lehrstellenboerse.de

Divers

www.migrationsportal.de
www.welt-in-hannover.de
www.bildungsberatung-gfh.de
www.anerkennung-in-deutschland.de
www.anabin.kmk.org
www.hannover.de/Fluechtlinge



BIENVENUE DANS LA RÉGION DE HANOVRE

Vous êtes bien arrivé en Allemagne et vivez dans la région de Hanovre.

Maintenant, vous vous posez des questions sur la formation, l'emploi et les études.

Ce flyer comprend les coordonnées des structures à même de vous aider :

- ▶ Agence pour l'emploi de Hanovre et le Centre pour l'Emploi de Hanovre vous donneront des informations et des conseils sur l'emploi et la formation.
- ▶ Les écoles supérieures et les universités vous donneront des informations et des conseils sur les études.

Le cas échéant, veuillez amener vos documents au service de conseil, des attestations et des certificats par exemple. Veuillez indiquer à temps au service de conseil si vous avez besoin d'aide pour la traduction dans votre langue.

S'ORIENTER DANS LE FLYER

- ▶ Les mots avec des chiffres sont expliqués dans la section Explications
- ▶ Dans la section « Formation et emploi », votre document de séjour détermine quel service vous devez contacter
- ▶ Vous trouverez ici des liens vers de plus amples informations
- ▶ Ce flyer est également disponible en anglais, allemand, arabe et farsi / <http://hannover.de/first-steps> ou code QR.

NOUS VOUS SOUHAITONS BEAUCOUP DE SUCCÈS



Region Hannover

MENTIONS LÉGALES

Le président de la région

Région de Hanovre
Département des Affaires sociales
50.13 Équipe de l'administration de l'assurance de base pour les demandeurs d'emploi (SGB II)
Hildesheimer Str. 20, 30169 Hanovre

Rédaction

Région de Hanovre, Département des Affaires sociales
Équipe de l'administration de l'assurance de base pour les demandeurs d'emploi (SGB II)

Conception

Région de Hanovre, équipe du service de presse

Photo

© Coloures-pic - Fotolia.com

Impression

Région de Hanovre, équipe du service de presse

Version

Février 2017

Disponible sur Internet en

Anglais
Allemand
Farsi
Arabe

En coopération avec :



HANNOVER

PREMIERS PAS

PREMIERS PAS POUR LES RÉFUGIÉS DANS LA FORMATION, L'EMPLOI ET LES ÉTUDES

En français simple et sur Internet en d'autres langues



Region Hannover

DOCUMENT DE SÉJOUR ³



Preuve d'arrivée pour demandeur d'asile ⁴



Autorisation provisoire de séjour ⁵



Suspension provisoire de renvoi ⁴

DOCUMENT DE SÉJOUR ³



Autorisation de séjour ⁷

Bundesagentur für Arbeit
Agentur für Arbeit Hannover

Coordonnées

Agence pour l'emploi ⁸
Brühlstraße 4, 30169 Hanovre
☎ (0800) 4 555 00 gratuit
Entrée Médiation avec les réfugiés, salle 3A05
Ouvert du lundi au vendredi de 08h00 à 12h30
E-mail : Hannover@arbeitsagentur.de
E-mail : Hannover.Fluechtlingsvermittlung@arbeitsagentur.de

Offre

- ▶ Entretiens
- ▶ Informations
- ▶ Conseils sur la formation, l'emploi et les études
- ▶ Insertion dans la formation, l'emploi et les études

Sur rendez-vous s.v.p

! Veuillez amener une pièce d'identité/un document de séjour, vos attestations, vos certificats

JOB CENTER
REGION HANNOVER

Coordonnées

Service public de l'emploi de Kabelkamp ⁹
Kabelkamp 1A, 30179 Hanovre
☎ (0511) 6559 -4007 /-4150 /-4250
E-mail : jobcenter-region-hannover.kk@jobcenter-ge.de
www.jobcenter-region-hannover.de/site/fluechtlinge/

Offre

- ▶ Entretiens
- ▶ Informations
- ▶ Conseils sur la formation, l'emploi et les études
- ▶ Insertion dans la formation, l'emploi et les études

Sur rendez-vous s.v.p

! Veuillez amener une pièce d'identité/un document de séjour, vos attestations, vos certificats

ÉTUDES ¹⁰
POSSIBLES AVEC TOUS LES DOCUMENTS DE SÉJOUR

Écoles supérieures

École supérieure de Hanovre (HsH)
Service de conseil pour l'orientation
Stammestraße 115
30459 Hanovre

Permanences :
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00
Le jeudi de 14h00 à 17h00
☎ (0511) 92 96 -10 77 et -10 75
E-Mail : beratung@hs-hannover.de
www.hs-hannover.de/zsw-s/index.html

École supérieure pour la musique, le théâtre et les médias de Hanovre (HMTM)
International Office
Hindenburgstraße 2-4
30175 Hanovre
Salle E 005

Permanences :
Le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 9h30 à 12h00
Le mardi et le jeudi de 14h00 à 15h30
☎ (0511) 31 00 73 69
E-Mail : internationaloffice@hmtm-hannover.de
www.hmtm-hannover.de/de/internationales/

Universités

Université Leibniz de Hanovre
Bureau universitaire international
Wilhelm-Grunwald-Haus
Welfengarten 1 A
30167 Hanovre

Consultation sur rendez-vous
☎ (0511) 762 39 64
E-mail : Ludolf.vonDassel@zuv.uni-hannover.de
www.refugees.uni-hannover.de/

École supérieure vétérinaire
Bureau international
Stiftung Tierärztliche Hochschule Hannover
Administration
Bünteweg 2
30559 Hanovre

Permanences :
Le lundi, le jeudi et le vendredi de 10h00 à 12h00
☎ (0511) 95 38 080
E-mail : Christine.Winter@Tiho-Hannover.de
www.tiho-hannover.de/internationales/akademischesauslandsamt/

École supérieure de Médecine de Hanovre (MHH)
Secrétariat universitaire
Carl-Neuberg-Straße 1
30625 Hanovre
Klinisches Lehrgebäude (J1)
Rez-de-chaussée (niveau S0)

Permanences :
Le lundi et le mardi de 9h00 à 12h00,
Pendant la période de cours le mardi de 14h00 à 15h30
Le jeudi et le vendredi de 9h00 à 12h00
☎ (0511) 5 32 90 56
E-mail : Bonecke.Julia@mh-hannover.de
www.mh-hannover.de/studentensekretariat.html
www.mh-hannover.de/

! Veuillez amener

Attestation de fin d'études secondaires, d'études universitaires, de maîtrise de l'allemand (certificats, attestations) | Dossier en allemand ou en anglais

Liens ¹¹

www.studienwahl.de | www.wissen.hannover.de | www.zsb.uni-hannover.de/studienangebot.html | www.study-in.de/de/refugees
www.studieren-in-niedersachsen.de/fluechtlinge.htm